



MAIRIE DE THEROULDEVILLE

76540

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

REGLEMENT

Le concours des maisons fleuries **est réservé aux habitants de la commune de Thérouldeville.**

Le concours des Maisons fleuries comportent **9 catégories** :

1 ^{ère} catégorie	Maison avec jardin très visible de la rue
2 ^{ème} catégorie	Décor floral installé en bordure de la voie publique
3 ^{ème} catégorie	Balcons ou terrasses, sans jardin visible de la rue
4 ^{ème} catégorie	Fenêtres ou mur (Concourent dans cette catégorie les maisons ne disposant d'aucun terrain visible de la rue, d'aucun balcon ou terrasse, d'aucun fleurissement sur la voie publique, et dont seuls les fenêtres ou les murs peuvent être fleuris.)
5 ^{ème} catégorie	Immeubles collectifs, notamment HLM, comportant au moins huit appartements fleuris
6 ^{ème} catégorie	Hôtels, restaurant, café ou commerces avec ou sans jardin (Seul le fleurissement des façades et des abords très visibles de la voie publique sera pris en considération.)
7 ^{ème} catégorie	Espaces verts privés (à partir de 2000 m ²) par lesquels le jury est autorisé à entrer dans la propriété)
8 ^{ème} catégorie	Jardin Potager
9 ^{ème} catégorie	Réalisation « enfant de 4 à 14 ans »

Le concours des maisons fleuries est basé essentiellement sur la **qualité de la décoration florale visible de la route ou de la rue.**

Des prix récompenseront les meilleurs lauréats de chaque catégorie.

Le concours est jugé sur place par un **jury local** dont le président et les membres sont désignés parmi des personnalités **qui n'habitent pas la commune.**

Le jury passera au mois de juillet.

Le jury prendra en compte **l'impression d'ensemble, l'harmonie des couleurs et des formes ainsi que la variété des végétaux**. Il tiendra également compte de tout ce qui peut offenser le regard (façade délabrée ou sale, crépis, portes, fenêtres et clôtures aux couleurs violentes, éléments décoratifs de mauvais goût, etc ...)

Les candidats au concours **autorisent la photographie du décor floral** et sa diffusion sur les supports de communication de la commune (bulletin municipal, site web ...)

La fiche d'inscription est à retourner à la Mairie de Thérouldeville **jusqu'au le mardi 2 juillet 2019**. Aucune demande supplémentaire ne sera prise en compte après cette date et jusqu'au jour de la visite.

Les candidats qui s'inscrivent au concours des maisons **fleuries acceptent sans réserve le présent règlement ainsi que les décisions prises par le jury**.

.....

FICHE D'INSCRIPTION

AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

à retourner à la mairie jusqu'au 2 juillet 2019

Monsieur, Madame

Ou

Enfant Age : Adresse

.....
Téléphone

- s'inscri(ven)t au concours des Maisons fleuries de la commune de Thérouldeville dans la catégorie
- accepte(nt) sans réserve les conditions du règlement et les décisions du jury
- autorise(nt) la photographie du décor floral
- autorise(nt) le jury à entrer dans la propriété lorsque le décor n'est pas visible de la rue

Date :

Signature :